



Fertiroc

Deux agriculteurs obtiennent l'homologation CE pour leur biostimulant minéral

Alors que la plupart des biostimulants sont liquides, microbiens ou à base d'algue, la start-up Power the Nature propose depuis 2022 une poudre minérale. Le produit vient d'être homologué suivant le règlement européen et certifié conforme par Eurofins comme « améliorant l'efficacité d'utilisation de l'azote en situation de stress azoté ».

La poudre mouillable FertiRoc est un mélange de roche volcanique et de plusieurs minéraux pour application foliaire créée par Jean et Pierre Niesner. Elle était déjà certifiée FiBL. Elle est donc utilisable en agriculture biologique (lire notre édition du 03/03/2023) et conforme au cahier des charges Demeter. « Nous sommes désormais le seul biostimulant minéral certifié CE pour ses capacités d'amélioration de l'efficacité des éléments nutritifs », affirme Pierre Niesner, cofondateur de la société Power the Nature. Mis sur le marché en 2022, Fertiroc permettrait d'économiser 20 % à 30 % d'engrais, mais ce ne sont pas ses seules qualités d'après l'entrepreneur. « Un produit de roche est plus facile d'utilisation, plus stable dans le temps et ne périmé pas. De plus, c'est une solution directe et facilement utilisable par tous les agriculteurs pour améliorer les performances agronomique et écologique des cultures ». Pour obtenir la certification, Pierre et son père Jean travaillent depuis



Jean et son fils Pierre Niesner, cofondateurs de la société Power the Nature, avec la certification CE de leur biostimulant. © Cécile Hans

de nombreuses années avec l'entreprise Rittmo agroenvironnement basée à Colmar. « Rittmo a défini les bonnes pratiques d'expérimentation à mettre en place chez les agriculteurs. Grâce à notre collaboration avec cette société, nous

avons pu anticiper les nouvelles exigences européennes » (voir par ailleurs). Durant les deux ans d'essai, l'ensemble des données ont été collectées par l'entreprise colmarienne.

Pour Pierre Niesner, la certification CE délivrée par Eurofins (organisme accrédité par l'État) est un gage de qualité pour les produits mis sur le marché et donc pour les revendeurs et agriculteurs. « C'est un processus d'évaluation très complet, qui a duré plus d'un an, portant sur 12 essais et 4 cultures différentes. Les résultats démontrent qu'il permet de pallier à une réduction de 35 unités d'azote sans perte de rendement ». Cette année, des essais sont menés sur des vignes en Suisse.

Centre de recherche spécialisé

Le centre de recherche en agroenvironnement et en fertilisation Rittmo agroenvironnement est une association de droit local. « Nous sommes experts au niveau européen pour la réglementation des biostimulants. Grâce à cette expertise, nous avons décroché un mandat en 2020 pour écrire une des cinq normes concernant la démonstration de l'efficacité des biostimulants au niveau européen. Comme le montre notre travail avec Jean et Pierre Niesner, nous accompagnons aussi bien des grandes que de petites entreprises dans la recherche-développement et la mise sur le marché de produit innovant », souligne Mohammed Benbrahim, ingénieur de recherche.